

4 défibrillateurs dans la commune pour sauver des vies

L'installation de défibrillateurs s'inscrit dans le cadre d'une politique de prévention concernant la santé. Les défibrillateurs sont des appareils qui permettent d'augmenter le taux de survie chez les victimes d'arrêt cardiaque (hors milieu hospitalier, ce taux est extrêmement faible : entre 2% et 4%).

Les défibrillateurs délivrent des chocs électriques capables de faire repartir le coeur après un arrêt cardiaque pendant les quelques minutes qui précèdent l'arrivée des secours (pour donner l'alerte, composez le 15, le 18 ou le 112). Dans l'idéal, cette opération doit être effectuée dans les 5 premières minutes qui suivent l'accident.

En cas d'accident cardiaque, l'utilisation de cet appareil constitue, avec l'appel aux secours et la réanimation cardio-pulmonaire, l'un des trois gestes qui permettent de sauver une vie.

Liste des sites dotés de défibrillateurs :

Commerce Petit Marché de Gambais

Groupe scolaire

Foyer municipal rue du Château Trompette

Stade municipal rue de la Croix de Pierre

